

## Résumé

Interview réalisé par la Fondation Jean Monnet pour l'Europe  
30 avril et 30 septembre 1998

Interviewer: Philippe NICOLET, rédacteur en chef de TVRL

JM = Jean Monnet

CA = Comité d'Action

CF = Conseil fédéral

HA = Haute Autorité

Q = question

R = réponse

Gérard BAUER

Je suis né le 8 juin 1907 à Neuchâtel. Mon père et mon grand-père étaient médecins. Ces professions m'ont influencé dans ma manière d'approcher les problèmes: poser le diagnostic, puis tenter de trouver une thérapie.

Mon père et mon grand-père maternel ont eu la légion d'Honneur. Nous étions quatre enfants. Ce n'était pas une atmosphère austère. Il y avait chez nous un réel intérêt pour la politique suisse et internationale et beaucoup de discussions politiques. Pendant la Première guerre mondiale, chaque enfant défendait un camp différent, nous suivions cela de très près.

Ma famille était protestante, croyante et pratiquante.

L'idée fondamentale de ma jeunesse a été celle de la nécessité de l'exemple. Tenter de construire sa vie, forger un exemple. Se poser la question: "Serai-je un élément de référence?"

Mes sources d'intérêt d'enfant? La lecture, l'Histoire.

Jeune homme, j'ai suivi les différentes conférences de la Paix (1919-20), les problèmes d'Europe centrale, la SDN. La Seconde guerre mondiale a été la constatation qu'il n'y avait ni vainqueurs ni vaincus.

14.35 Q En Suisse, l'analyse était la même ?

R On restait très attaché à des affinités: la France, l'Allemagne, l'Italie. Les opinions étaient divisées, le Pays était réservé.

15.40 En faisant des études d'avocat, j'espérais une discipline d'esprit. La dialectique.

17.00 J'ai toujours voulu m'engager dans la politique internationale. Je m'y suis toujours préparé, mais j'ai du biaiser pour y arriver.

Mon premier poste m'a amené à traiter les aspects juridiques de la dévaluation du franc suisse en 1936. Nous nous sommes efforcés de maintenir le bénéfice de la dévaluation, c'est-à-dire d'éviter l'augmentation des prix. Malheureusement, ce résultat a été limité par le réarmement. Je suis ensuite entré au Vorort comme unique Secrétaire romand, en charge du dossier de l'économie de guerre.

21.20 Q Comment fonctionnait le Vorort ?

R Il était moins développé qu'aujourd'hui.

*Description du Vorort à cette époque*

Ses chefs sont devenus ensuite les chefs de l'économie de guerre. Le Vorort continuait ses réunions pendant la guerre, avec des tâches très précises pour la vie de la Suisse.

*Max PETITPIERRE entre en politique*

26.05 J'ai choisi le Parti libéral

*Développement. Choix politiques. Les socialistes.*

28.50 Comment avez vous vécu les divergences d'idées au moment de la Seconde guerre mondiale ?

R J'ai toujours été totalement adversaire des mouvements extrémistes. J'ai toujours été partisan d'actions apportant des résultats.

*Analyse du Canton de Neuchâtel à cette époque. Maintien de son rayonnement.*

34.50 Q Quelles étaient les tentations, par rapport à nos grands voisins ?

R Nous n'étions pas attirés, mais restions critiques. Nous lisions "l'Action française" pour sa qualité, mais sans transposer ses idées, au contraire de la Ligue vaudoise.

*Evocation d'une discussion avec Marcel REGAMEY sur le fédéralisme*

Je faisais du législatif et de l'exécutif. Nous étions depuis 1938 dans un camp retranché.

40.55 Q De quelle manière fallait-il réarmer la Suisse ?

R L'évidence du conflit éclatait. L'Europe centrale et orientale allait devenir une de ses causes principales. Plus tard, le privilège de voir des émigrés. Nous discutons sur la reconstruction de l'Europe de l'avenir. Ces discussions ont été importantes pour moi, pour imaginer le rôle de la Suisse.

44.30 Q Quel camp la Suisse, si elle y avait été obligée, aurait-elle du choisir ?

R Il ne s'agissait pas de choisir un camp, mais d'assurer la défense. Nous n'avions pas les moyens de sortir de nos frontières.

49.00 *Contacts avec les soldats français.*

49.10 *La mobilisation. Formation culturelle des soldats neuchâtelais. Discussions religieuses. Armée et Foyer.*

*Daniel SECRETAN: rapport pendant la guerre. Le rôle de la Suisse dans la reconstruction de l'Europe. Concessions de souveraineté.*

*PILET-GOLAZ, PETITPIERRE.*

57.00 Je rentre dans la diplomatie, avec un poste en France, sous les ordres de Carl BURCKHARDT.

La France était extrêmement éprouvée et démunie. Nous étions obligés de prêter nos machines à écrire au Ministère français qui nous faisait les licences d'importation. A Berne, on ne comprenait pas que nous ayons des scrupules; on voulait un rendement commercial intense.

La presse suisse attachait beaucoup trop d'importance à la menace du communisme. Bien peu de personnes étaient assez perspicaces pour voir le travail énorme de la France.

1.04.04 Q Que deviez vous calculer ?

R Le calcul d'une indemnité pour une nationalisation. Nous avons obtenu des solutions ad hoc. Nous avions d'excellentes relations avec le Quai d'Orsay. L'administration française était remarquable. En particulier les Chefs de Cabinet.

1.07.30 La Suisse a participé à la Conférence de 1947 du Plan Marshall. C'était une initiative magnifique de MARSHALL personnellement. Dans chaque capitale, des missions étaient chargées de contrôler l'opération. Le principe était: "Nous sommes prêts à vous aider, mais vous devez vous aider vous-même.... Vous allez établir un ordre économique nouveau, qui sera libéral et multilatéral.... Il faut abandonner le vieux système".

A Berne, on a considéré le problème avec scepticisme, voire avec une crainte panique de l'impérialisme américain.

Mais grâce à M. PETITPIERRE, la Suisse a décidé d'accepter l'invitation à participer, qui s'adressait non seulement aux ex-belligérants, mais aussi aux pays neutres. C'était la première fois que la Suisse était invitée.

1.16.50 Q Quelle était l'efficacité de la présence suisse ?

R Si le Plan Marshall avait été uniquement une organisation américaine, la Suisse n'aurait joué aucun rôle. Mais avec beaucoup d'intelligence, les États-

Unis ont voulu une organisation collective, impliquant des efforts de reconstruction collectifs de tous les Européens, ensemble.  
Nos Autorités étaient troublées. Nous ne pouvions pas faire bande à part.

*STALINE a obligé les pays d'Europe centrale à refuser de participer.  
L'annonce de l'acceptation de PETITPIERRE de participer a eu lieu quelques heures avant le refus de l'URSS.*

1.21.50 Q Cela rassurait-il les Suisses de savoir que c'était une organisation de l'Europe occidentale ?

R Sur le plan politique, sauf peut-être le Parti du Travail, il n'y a pas eu de réactions. Il s'agissait de savoir si on allait formuler des réserves.

PETITPIERRE était d'avis que l'acceptation devait être liée aux réserves, immédiatement.

BIDAULT et BEVIN ont été avertis.

1.25.40 Q Quelles étaient les réserves ?

R D'abord une clause de solidarité. Les décisions prises à l'OECE ne lieraient la Suisse qu'avec l'accord du Conseil fédéral.

Ensuite, aucune décision ne devait être prise, qui mettrait en péril les accords bilatéraux actuels ou à venir. C'était inscrit dans la politique de neutralité.

La Suisse a introduit dans le Traité du 16 avril 1948 la clause d'abstention, ce que l'on appelle la clause suisse. Cette clause permet de revenir plus tard sur sa décision.

Il y avait en effet deux principes antagonistes: la majorité (Français, Italiens, etc.) et l'unanimité (Scandinaves, Anglais, Suisses). La majorité était réputée plus dynamique; je n'ai jamais approuvé cette thèse.

1.29.50 Q Qui a eu l'initiative de cette clause ?

R Notre délégation. Notre "complice" était français.

*Développement; politique d'abstention.*

1.31.40 Cela, c'était l'expression juridique de la politique de PETITPIERRE.

Au moment où il y a eu le fameux problème d'une grande zone de Libre-échange, tuant selon les Français, le noyau dur de la Communauté européenne, PETITPIERRE a exposé sa politique, en Suisse comme à l'étranger. Cette politique était la même, à l'intérieur comme à l'extérieur. Il n'y avait pas deux langages.

Il n'a cessé de dire aux partenaires de la première communauté européenne: "Ce que vous faites est une contribution à la Paix. Nous vous félicitons"

"Mais sans solution économique, vous aurez le conflit"

"Nous ne pouvons pas participer, en raison du système supranational"  
 "Nous vous demandons simplement de ne pas négliger nos intérêts".

1.33.17 C'est l'histoire de la négociation avec la Haute Autorité à partir de 1953, avec JM et René Mayer. Là dessus, PETITPIERRE a toujours été très net; il n'a pas été suivi par ses successeurs.

1.33.50 Q Pour quelles raisons la Suisse pouvait-elle adhérer à une organisation de type OECE, et pas à une organisation de type CECA ?

R Du fait des institutions. L'OECE était une organisation intergouvernementale. Les Français et le Bénélux auraient voulu avoir déjà les prémisses d'un système supranational. La Haute Autorité a été conçue dès l'origine comme une autorité supranationale, sous l'influence de JM. Ceci a été considéré en Suisse comme incompatible avec le fonctionnement de la démocratie directe.

1.34.40 Q Un accord de ce type n'entraîne-t-il pas dans les compromis possibles, par rapport à la souveraineté ?

R C'était trop tôt. Nous avions un Département politique ouvert à cette négociation. Et un Département de l'Economie publique, qui était bilatéral. Et toute novation allant dans le sens d'une démobilisation du système bilatéral et du rétablissement de la convertibilité des monnaies était considéré comme illusoire. J'ai eu des batailles à Berne, notamment lors de l'institution de l'Union européenne des paiements.

1.36.10 Nous avons du créer cet ordre économique nouveau.

Un épisode nous a mis les premiers mois dans une situation difficile face à laquelle nous avons été seuls.

Les Américains ont parfois des idées simplistes. Certains Européens (Français, Bénélux, Italiens et même Anglais du bout des lèvres) ont estimé que l'objectif de l'union douanière plairait aux Américains. Lors d'une séance avec HARRIMAN, les Américains et les Européens ont parlé de la probabilité de créer une union douanière. C'était en 1948.

Nous n'avions aucun ministre d'Etat à cette réunion. J'ai appelé HAMMARSKJÖELD pour savoir sa position, mais il était rappelé en Suède. Nous étions seuls, L'HUILLIER et moi, et nous devons nous tirer d'affaire.

1.39.10 Nous avons rédigé un document extrêmement clair, pour éviter les malentendus. Nous avons exprimé là ce que nous souhaitons pour arriver au rétablissement d'un ordre économique multilatéral et libéral. Nous avons dit: "Une union douanière est dans la logique des choses - à terme - avec un accord politique. Mais dans la situation actuelle de pays ravagés, c'est

mettre la charrue avant les boeufs que de demander de s'entendre sur une union douanière".

1.40.00 Q Quand vous dites "A terme", cela ne laisse-t-il pas présager la mise à mort de la neutralité suisse ?

R Cette réflexion ne nous touchait pas. Notre réflexion impliquait un redressement économique des pays, qui permettrait une fois l'ordre rétabli, de créer une union douanière. Avec, bien entendu, à ce moment-là, une volonté politique.

Il fallait faire adhérer Berne à ce franchissement, étape par étape, d'un système bilatéral condamné, et à un système libéral et multilatéral. D'abord sur le plan européen, et ensuite vis-à-vis des États-Unis. Les États-Unis ont été assez sages pour préconiser le rétablissement de notre système, et ne pas en recueillir les bénéfices.

Nous avons fait comprendre à Berne que, entre les extrémistes qui voulaient l'union douanière - ce qui, comme vous l'avez dit, aurait mis la Suisse dans une situation impossible - et une certaine politique de scepticisme à l'égard du Plan Marshall, il y avait des solutions intermédiaires. Entre la réserve fédérale et les extrémistes souvent légers de Paris.

Une année plus tard, mon collègue belge m'a demandé la permission de développer mes idées pour en faire un programme. Cela a été le démarrage de la politique de libération progressive, Cela a conduit à la suppression à peu près totale des contingents.

1.49.30 *Développement. La Communauté européenne a fait du "vol à l'étalage".*

*Opposition britannique.*

*Le succès de l'OECE a conduit à sa perte. A Berne, on a pleuré un peu.*

*Le général de Gaulle.*

*L'AELE: points de vue divergents. La Suède et la Norvège n'excluaient pas de rejoindre un jour la Communauté.*

1.52.50 Q Revenons sur le Traité de Rome.

R Messine a été un succès, qui a compensé l'échec de la CED. J'ai toujours regretté que le seul observateur extérieur ait été la Grande-Bretagne. Son représentant était sceptique, voire hostile, et il n'a pas fait de bons rapports. Si cela avait été un petit pays, on aurait pu introduire telle ou telle clause de flexibilité avantageuse pour les pays Tiers. Ce n'était pas la Grande-Bretagne qui voulait négocier cela.

1.56.18 Pour SPAAK et JM, il n'y avait que la Grande-Bretagne. Les pays Tiers n'ont pas été pris en considération.

1.57.25 Q Avez vous le sentiment que l'action de JM est venue court-circuiter, ou plutôt s'emparer de ce qui se créait ?

R JM et ceux qui l'entouraient étaient minoritaires. Il n'avait pas tort de penser qu'il y avait danger d'échec. La Grande-Bretagne prétendait que le Commonwealth freinait. JM ne concevait pas que l'OECE puisse aller beaucoup plus loin. Le veto britannique était un signe. Ce système, d'ailleurs, ne répondait pas à ses objectifs politiques.

2.00.10 Ceux qui n'étaient pas partisans du Marché Commun étaient, dans les Hauts-Fonctionnaires, une majorité.

2.00.30 Q JM était-il directement l'inspirateur de la CECA, ou étaient-ce d'autres forces ?

R C'est lui incontestablement, et son équipe. Vous savez, le siège de ma mission était à la rue de Martignac. Il m'arrivait souvent d'aller le voir vers 5-6 heures et de parler librement de tous ces problèmes. Il ne fallait pas songer à l'amener sur un terrain intermédiaire.

Il me recevait très gentiment.

2.02.13 Q Comment voyait-il la Suisse ?

R Je pense que JM était arrivé, par sa conviction, son énergie, son habileté, à vivre dans un certain mondialisme. Il voyait des hommes de toutes importances, économique ou politique. Et il faisait son jeu.

Par conséquent, dans ses calculs, de petits pays comme la Suède, la Norvège, l'Autriche, la Suisse, étaient soit récalcitrants, soit "suivants".

2.03.50 A propos de la CECA, il y a eu en Suisse une césure entre le Département politique et le Département économique. L'OECE avait été acceptée. Mais en ce qui concerne l'Union européenne des paiements, j'ai dit à Berne: "Si vous n'y adhérez pas, vous serez discriminés, à cause du franc suisse". J'étais seul à la défendre. Toujours les séquelles du libéralisme.

2.05.37 Seule la Grande-Bretagne trouvait grâce aux yeux de JM. Le drame, c'est que alors que PETITPIERRE approuvait officiellement la CECA, il y avait des fonctionnaires qui se répandaient en disant "Nous allons être discriminés, etc."

2.07.30 Q Quelle était la vision politique de JM ?

R Il connaissait mon rôle lors de la crise avec les États-Unis pour les livraisons de pétrole à la France et à la Grande-Bretagne après le raid sur l'Égypte. FOSTER DULLES était quelqu'un de très violent. Les Américains ont pris contact avec moi pour proposer que l'OECE assure ces livraisons en leur nom. Je n'ai pas demandé la permission à Berne. J'ai posé mes conditions

aux Américains: tous les lundis, je voulais à la Muette un Comité des Grands pétroliers. Et je voulais que nous soyons les transporteurs. Ensuite, nous avons fait un rapport montrant d'ores et déjà la faiblesse et la fragilité de l'Europe.

2.11.40 Q Vous dites que le rapport a été mis à la corbeille. quelles ont été les réactions des gens autour de JM ?

R Je ne sais pas. JM n'était pas encore en fonction européenne. J'ai rarement eu l'occasion de le voir, car pour le voir, il fallait avoir des sujets. Je traitais surtout avec SPIERENBURG.

1.13.36 Q Comment jugiez vous à l'époque la vision politique de JM ?

R Je la considérais comme valable, mais n'ayant pas de vues précises sur des plans qui dépassaient sa théorie. Il n'envisageait pas le problème de l'Allemagne de l'Est ou celui de l'Europe centrale. cela aurait été une menace de dilution.

2.16.50 Q Sa conception politique vous séduisait-elle ?

R Ce qui m'a séduit, cela a été de voir les négociateurs allemands revenir discuter avec les Français à peine deux ans après l'armistice. Il va sans dire que l'idée de JM de souder une entente franco-allemande était essentielle. Mais je crois que l'on aurait pu continuer à renforcer le noyau dur sans pour autant négliger la périphérie. Les petits pays n'ont pas eu l'énergie voulue. Face à la coupure de l'Europe en deux, il fallait tenter de voir plus loin.

2.20.00 Mais pour JM, c'était la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Atlantique, et la France. Les autres pays comptaient dans la mesure où ils suivaient. Les petits pays auraient pu jouer un rôle de dilution.

2.21.35 J'ai dû m'occuper de problèmes bilatéraux. Il y avait deux problèmes: les relations charbon-acier et les relations ferroviaires. (Eventuelle discrimination du Lötschberg et du Gotthard)

Sur le premier sujet, nous étions importateurs. Nous avons réussi un accord unique en son genre, aux termes duquel la Haute Autorité s'interdisait d'introduire des restrictions à l'exportation, sans avoir consulté le CF. Le Cf de son côté s'interdisait d'introduire des mesures restrictives à l'importation sans consulter la HA. A Berne, l'idée d'accorder une réciprocité à une Haute Autorité étrangère était pour certains absolument extraordinaire.

2.24.00 Louis ARMAND a joué un rôle important pour les négociations sur les tarifs. Il a dit "Vos gens sont dans l'ignorance totale de ce qui se passe à Luxembourg, vous feriez bien de les réveiller.". Il n'y avait aucune raison

d'établir une guerre tarifaire, surtout que nos lignes étaient les plus productives. Nous avons signé cet accord sous la présidence de René MAYER, qui était un homme totalement différent de JM. Mayer, qui était un homme politique a dit "Un premier emprunt à l'extérieur de la Communauté serait une excellente référence pour nous" Cela a été possible, l'accord a pu se faire. Mais je me suis toujours dit que nous aurions pu, nous les petits pays, aller plus loin.

On avait réussi à désarmer certaines positions suisse ineptes à l'égard du Supranational.

Pour le Conseil de L'Europe, on aurait aussi pu aller plus loin. C'était mon seul point de désaccord avec M. PETITPIERRE qui voyait là une danger pour la neutralité suisse.

2.30.20 Les gens qui entouraient JM étaient d'excellente qualité, mais n'arrivaient pas à la hauteur des vues de JM.

Lors d'un déjeuner que m'a offert JM, il me dit brusquement: "Que pensez vous de l'athéisme ?" J'ai dit que je ne le comprenais pas. Je n'ai jamais compris pourquoi il m'avait posé cette question. Je pense qu'il a été un croyant, finalement.

2.32.50 Q Pouvez vous parler de votre rôle à la tête de la Fédération horlogère suisse, de 1958 à 1977 ?

R En 1956, certains milieux se rebellent contre l'ordre cartellaire. On me demande de présider un groupe d'experts. Il conclut que la tutelle de l'État n'avait plus de raison d'être. Le Président de la Fédération était M. VAUCHER. On me demande d'assumer une nouvelle présidence.

*Evocation de l'État-major. RETORNAZ. Les problèmes à aborder.*

2.41.55 On m'a dit que j'étais en train de démolir la Fédération. Mais il fallait la libérer des anciennes structures

2.42.20 Q Quelle était la réaction syndicale par rapport au Cartel ?

R Ils avaient adopté le système cartellaire et la tutelle de l'État, pour sauver l'industrie horlogère du pire.

J'ai eu la chance d'avoir des Secrétaires syndicalistes de très grande valeur. Ils pensaient que cette camisole de force était intolérable, qu'elle créait des mauvaises habitudes. Car la concurrence allait revenir.

2.44.10 Je me suis dit "Pourquoi ne pas être les premiers à créer, avec nos partenaires européens dont nous n'avons rien à craindre, une communauté horlogère européenne, une sorte de zone de libre-échange ?"

J'ai été mis en minorité par l'Union des fabricants de pièces d'horlogerie. Mais un accord a été conclu.

2.46.30 Q Peut-être y avait-il moins d'urgence à négocier avec l'Europe que dans d'autres branches de l'industrie ?

R Le deuxième champ de bataille étaient les États-Unis. Ils avaient une méfiance à l'égard de la Suisse "enrichie et neutre". Ils ont déposé une plainte antitrust. La Fédération a négligé de se présenter devant le juge de New-York. nous avons été battus et le juge a établi l'application de mesures législatives américaines en suisse. Nous avons refusé et nous avons dû nous débrouiller, avec une action diplomatique et une campagne publicitaire.

2.49.50 Quand je suis arrivé, le système cartellaire était parfait, patronné par la Confédération. Des droits régaliens, des amendes sans recours, des influences. J'ai demandé au Président du tribunal fédéral de présider une instance de recours, qui n'existait pas auparavant. (M. PETITMERMET). J'ai ouvert une enquête avec un appel public pour introduire des recours. Dans 95% des cas, le Tribunal a cassé les décisions.

J'ai posé la question à M.PETITMERMET "Avez vous vécu des choses analogues dans votre carrière ?". Il a répondu "Jamais"

Jamais je n'ai connu une notion d'arbitraire aussi flagrante.

Il nous a fallu six ans pour mettre en pratique la réforme que nous avons instaurée. Ce délai a mené aux crises pétrolières et à la suppression d'emplois. J'ai été motivé par la qualité des ateliers, de la main-d'oeuvre, des ouvriers qui y croyaient.